



Université
de Lomé



CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

APPEL À CANDIDATURES 2026-2028

INTITULE DU POSTE : MASTER INTERNATIONAL/REGIONAL EN SCIENCES ANIMALES, BIOETHIQUE ET BIEN-ETRE DES ANIMAUX DOMESTIQUES (MIRSAB-CERSA/UL)

TYPE DE MASTER : RECHERCHE

OBJECTIFS GENERAUX DU MASTER :

Le master résulte d'un travail de recherche de deux années et qui mène à la soutenance.

A cet effet, ce programme de master en Sciences Animales, Bioéthique et Bien-être des Animaux/ Domestiques du centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA) a pour objectifs de :

- offrir aux meilleurs étudiants un environnement intégré d'apprentissage à l'intérieur duquel ils vont acquérir des aptitudes professionnelles et scientifiques ;
- créer les capacités humaines nécessaires pour soutenir la filière avicole dans leurs pays ou régions tant sur le plan professionnel que de la recherche ;
- offrir des cadres en sciences animales ayant une bonne compréhension des rapports homme-animal et du bien-être des animaux.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

L'entrée au programme international/régional de master en Sciences Animales, Bioéthique et Bien-être des Animaux domestiques est soumise aux critères suivants :

- être titulaire d'une licence, d'une maîtrise, d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent en agronomie, sciences animales, agroéconomie, physiologie animale, ou tout autre diplôme équivalent ;
- avoir au moins 12/20 de moyenne générale
- avoir une expérience de recherche ou travaux antérieurs dans le domaine serait un atout et non un pré-requis.

LANGUES DE TRAVAIL :

Le programme de formation du CERSA est un programme dual. Pour ce faire tous les candidats doivent avoir un niveau intermédiaire en anglais pour les candidates francophones, et un niveau intermédiaire en français pour les anglophones.

NB :

- *Candidats des pays anglophones : cours de français offerts ;*
- *Candidats des pays francophones : cours d'anglais offerts.*

OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION :

Au terme de la formation au CERSA, les étudiants devraient être capables de :

- connaître les théories en sciences et production animale, les principes et les pratiques de l'alimentation

CONSTITUTION DU DOSSIER

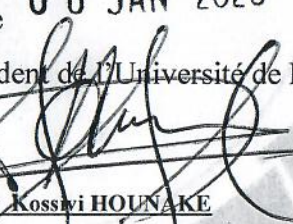
Les candidats au programme de master en Sciences Animales, Bioéthique et Bien-être des Animaux Domestiques doivent fournir les pièces suivantes :

- une (01) demande motivée adressée au président de l'université sur le background et

APERCU DU PROGRAMME

Durée de la formation : 4 semestres sans prorogation.

Programme à consulter sur le site du CERSA : <http://www.cersa.togo.org>

et nutrition animale ; - gérer la production et l'exploitation des animaux domestiques ; - analyser les problèmes bioéthiques relatifs à la production et à l'exploitation des animaux domestiques ; - analyser les problèmes sociaux et juridiques relatif à la production et à l'exploitation des animaux domestiques ; - appliquer la méthodologie de la recherche scientifique dans la rédaction du mémoire de recherche en sciences animales ; - aider à renforcer la collaboration entre les universités africaines parties prenantes au présent programme ; - renforcer la synergie entre les acteurs du secteur Ajouter une (01) attestation d'homologation de privé et les universités impliquées.	champ d'intérêt du candidat ; - une (01) copie légalisée des relevés de notes et attestation de diplôme (à partir du Baccalauréat ou son équivalent) ; - un (01) curriculum vitae détaillé ; - une (01) version électronique et copie physique du protocole de recherche ou projet de développement entrepreneurial ; - deux (02) lettres de recommandation ; - trois (03) références. Candidats détenteurs de diplômes étrangers à l'Université de Lomé Ajouter une (01) attestation d'homologation de diplôme. DAAS-UL (www.univ-lome.tg) <i>NB : 40 % des places sont réservées aux étudiants régionaux, les candidatures féminines sont vivement encouragées</i> Lomé, le 08 JAN 2026 Le Président de l'Université de Lomé,  Professeur Kossivi HOUNAKE	LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS Par courriel au CERSA : cersa.univ.lome@gmail.com avec copie aux adresses suivantes : floradelali2024@gmail.com et werepit@hotmail.com Le candidat doit déposer une copie physique du dossier au secrétariat du CERSA après sa sélection. DATE E DEPÔT DES DOSSIERS DU 1^{er} février au 30 avril 2026 PROCEDURE DE SELECTION <i>La présélection L'entretien Individuel La sélection Définitive</i> Du 04 au 31 mai 2026
--	---	---





Université
de Lomé

ED 732 STIS

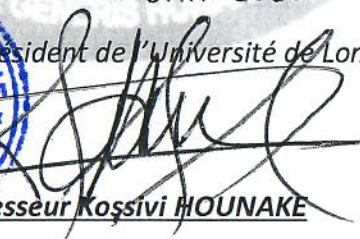


CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

APPEL A CANDIDATURES 2026-2029

INTITULE DU POSTE : DOCTORAT EN SCIENCES AVIAIRES DE L'UNIVERSITE DE LOME		
OBJECTIFS GENERAUX DU DOCTORAT : Le doctorat résulte d'un travail de recherche de trois années et qui mène à la soutenance. A cet effet, ce programme de doctorat en sciences aviaires du centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA) a pour objectifs de : - développement et améliorer la création de capacité dans le secteur avicole en Afrique occidentale et centrale afin de consolider la sécurité alimentaire ; - développer et améliorer la qualité des produits à base de volaille ; - renforcer le développement de la filière avicole en Afrique occidentale et centrale ; - mettre en place un programme régional de formation doctorale dans les sciences aviaires ; - renforcer la collaboration entre les parties prenantes en sciences aviaires.	CONDITIONS D'ELIGIBILITE L'entrée au programme international/régional de doctorat en sciences aviaires est soumise aux critères suivants : - être titulaire d'un diplôme d'étude approfondie (DEA) ou d'un diplôme de Master en biologie et physiologie animale, en sciences aviaires, agroéconomie ou tout autre diplôme équivalent ; - avoir au moins 12/20 de moyenne générale ; - avoir une expérience de recherche ou travaux antérieurs dans le domaine serait un atout et non un pré-requis.	LANGUES DE TRAVAIL : Le programme de formation du CERSA est un programme dual. Pour ce faire tous les candidats doivent avoir un niveau intermédiaire en anglais pour les candidats francophones, et un niveau intermédiaire en français pour les anglophones. NB : - <i>Pour les candidats des pays anglophones : cours de français offerts.</i> - <i>candidats des pays francophones cours d'anglais offerts.</i>
OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION : Au terme de la formation les connaissances et compétences acquises devraient permettre aux étudiants d'être capables de : - se focaliser sur la mise à niveau des compétences et l'innovation de pratiques avicoles dans les pays d'origine ; - faire des investigations sur les aspects socio-	CONSTITUTION DU DOSSIER Les candidats au programme de doctorat en sciences aviaires doivent fournir les pièces suivantes : - une demande motivée de deux pages adressées au président de l'université sur le background et champ d'intérêt du candidat ; - une copie légalisée des relevés de notes et	APERCU DU PROGRAMME Le temps requis pour la formation doctorale en Sciences Aviaires est 6 semestres (formation présentielle : 2 semestres, activités de recherche, rédaction et à la soutenance de la thèse : 4 semestres). Programme à consulter sur le site du CERSA : http://www.cersa.togo.org

ED 732 STIS

économiques de la production avicole dans les pays de l'Afrique occidentale et centrale par le biais des divers programmes de recherche ; - jouer un rôle clé dans l'élaboration d'un plan stratégique de développement de la filière avicole ; - avoir des aptitudes personnelles et interpersonnelles, des compétences personnelles et professionnelles ; - renforcer la synergie entre les acteurs du secteur privé et les universités impliquées.	attestation de diplôme (à partir du Baccalauréat ou son équivalent) ; - un curriculum vitae détaillé ; - version électronique et copie dure du protocole de recherche ou projet de développement entrepreneurial. - trois (03) lettres de recommandation dont celle de son directeur de mémoire de master ou DEA et de son superviseur ayant suivi ses travaux de recherche antérieurs ; - trois (03) références ; - une (01) version PDF du résumé de son mémoire de master ou DEA. Candidats détenteurs de diplômes étrangers à l'Université de Lomé Ajouter une (01) attestation d'homologation de diplôme. DAAS-UL (www.univ-lome.tg). <i>NB : 40% des places sont réservées aux étudiants régionaux, les candidatures féminines sont vivement encouragées.</i>	LIEU DE DÉPÔT DES DOSSIERS Par courriel au CERSA : cersa.univ.lome@gmail.com avec copie aux adresses suivantes : floradelali2024@gmail.com werepit@hotmail.com Copie physique du dossier au secrétariat du CERSA après sa sélection.
PUBLIC CIBLE : La thèse de doctorat en Sciences aviaires est destinée aux étudiants et professionnels togolais ainsi qu'aux étrangers de la sous-région titulaires du diplôme d'étude approfondie (DEA) ou diplôme de Master en biologie et physiologie animale, en sciences aviaires, agroéconomie ou tout autre diplôme équivalent.		DATE DE DÉPÔT DES DOSSIERS Du 1^{er} février au 30 avril 2026 PROCEDURE DE SÉLECTION <i>La présélection</i> <i>L'entretien Individuel</i> <i>La sélection Définitive</i> Du 04 au 31 mai 2026
	Lomé, le 08 JAN 2026 Le Président de l'Université de Lomé,  Professeur Kossivi HOUNAKE 	



Université
de Lomé



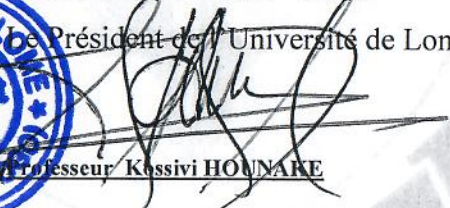
CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

APPEL À CANDIDATURES 2026-2028

INTITULE DU POSTE : MASTER INTERNATIONAL/REGIONAL EN SCIENCES AVIAIRES (MIRSA-CERSA/UL)

TYPE DE MASTER : RECHERCHE

OBJECTIFS GENERAUX DU MASTER :	CONDITIONS D'ELIGIBILITE	LANGUES DE TRAVAIL :
Le master résulte d'un travail de recherche de deux années et qui mène à la soutenance. A cet effet, ce programme de master en Sciences Animales, Bioéthique et Bien-être des Animaux/ Domestiques du centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA) a pour objectifs de : - offrir aux meilleurs étudiants un environnement intégré d'apprentissage à l'intérieur duquel ils vont acquérir des aptitudes professionnelles et scientifiques ; - créer les capacités humaines nécessaires pour soutenir la filière avicole dans leurs pays ou régions tant sur le plan professionnel que de la recherche ;	L'entrée au programme international/régional de master en Sciences Aviaires est soumise aux critères suivants : - être titulaire d'une licence, d'une maîtrise, d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent en agronomie, sciences animales, agroéconomie, physiologie animale, ou tout autre diplôme équivalent ; - avoir au moins 12/20 de moyenne générale - avoir une expérience de recherche ou travaux antérieurs dans le domaine serait un atout et non un pré-requis.	Le programme de formation du CERSA est un programme dual. Pour ce faire tous les candidats doivent avoir un niveau intermédiaire en anglais pour les candidats francophones, et un niveau intermédiaire en français pour les anglophones. NB : - <i>Candidats des pays anglophones : cours de français offerts ;</i> - <i>Candidats des pays francophones : cours d'anglais offerts.</i>
OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION :	CONSTITUTION DU DOSSIER	APERCU DU PROGRAMME
Au terme de la formation au CERSA, les étudiants devraient être capables de : - analyser à l'aide d'outils appropriés le potentiel et les contraintes auxquels est confronté la filière	Les candidats au programme de master en Sciences Aviaires doivent fournir les pièces suivantes : - une (01) demande motivée adressée au président de l'université sur le background et champ d'intérêt du candidat ;	Durée de la formation : 4 semestres sans prorogation. Programme à consulter sur le site du CERSA : http://www.cersa.togo.org

avicole dans les pays d'origine ; - synthétiser les bases de connaissances relatives aux nouvelles stratégies de management pour aider à améliorer les capacités techniques, organisationnelles et de management de la filière dans les pays respectifs des candidats ; - jouer un rôle clé dans l'élaboration d'un plan stratégique de développement de la filière avicole ; - aider à renforcer la collaboration entre les universités africaines parties prenantes au présent programme ; - renforcer la synergie entre les acteurs du secteur privé et les universités impliquées.	- une (01) copie légalisée des relevés de notes et attestation de diplôme (à partir du Baccalauréat ou son équivalent) ; - un (01) curriculum vitae détaillé ; - une (01) version électronique et copie physique du protocole de recherche ou projet de développement entrepreneurial ; - deux (02) lettres de recommandation ; - trois (03) références. Candidats détenteurs de diplômes étrangers à l'Université de Lomé	LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS Par courriel au CERSA : cersa.univ.lome@gmail.com avec copie aux adresses suivantes : floradelali2024@gmail.com et werepit@hotmail.com copie physique du dossier au secrétariat du CERSA après la sélection
PUBLIC CIBLE Le master en sciences aviaires est destiné aux étudiants et professionnels togolais ainsi qu'aux étrangers de la sous-région titulaires du diplôme de Licence en Sciences Animales, du diplôme d'Ingénieurs Agronome ou tout autre diplôme équivalent.	Ajouter une (01) attestation d'homologation de diplôme. DAAS-UL (www.univ-lome.tg) <i>NB : 40 % des places sont réservées aux étudiants régionaux, les candidatures féminines sont vivement encouragées.</i> Lomé, le 08 JAN 2026 Le Président de l'Université de Lomé,  Professeur Kossivi HOUNGBE	DATE E DEPÔT DES DOSSIERS Du 1^{er} février au 30 avril 2026 PROCEDURE DE SELECTION <i>La présélection L'entretien Individuel La sélection Définitive</i> Du 04 au 31 mai 2026